



En 2016, les personnels du SPIP des Hauts de Seine, s'étaient mobilisés avec inventivité et détermination pour participer à la manifestation nationale du 10 mai 2016.

Nous portions alors des revendications fortes en vue de meilleures conditions de travail, de créations d'emplois, d'une meilleure formation, de l'égalité de la retraite pour les ex-ASS et d'une véritable reconnaissance salariale (indemnitaires et statutaire).

En réponse à cette mobilisation historique et grâce au rapport de force établi, des engagements ont été pris en juillet 2016 au plus haut niveau de l'État. Nous avons obtenu :

- la fin de la pré-affectation en septembre 2016,
- 200 emplois créés en 2017,
- l'augmentation de l'IFPIP de 70% en avril 2017,
- la parution d'une disposition législative et de son décret d'application fin décembre 2017 pour une valorisation des pensions de retraite des ex-ASS.

Le 5 mai 2017 les textes statutaires pour un accès à la catégorie A étaient validés en Comité Technique.

Alors que cette disposition tant attendue devait intervenir le 01 février 2018, les textes ne sont toujours pas parus et la réforme statutaire est remise en cause ou reportée aux calendes grecques !

Aujourd'hui, alors que notre Président de la République affirme sur les réseaux sociaux « *il y a une règle en droit international, quand on signe un accord, même si c'est son prédécesseur qui l'a signé, on doit le respecter* », nous exigeons qu'il en soit de même au plan national.

**Nous demandons le respect des engagements pris au plus haut niveau de l'État.**

Il est inadmissible que la parole de l'État ne soit pas tenue et que la revalorisation de notre statut et de nos rémunérations soient ajournées !

**Chers collègues, il est urgent de se mobiliser et d'exiger l'accès à la catégorie A pour les CPIP !**

**Chose promise, chose due !**

La CGT des personnels du SPIP des Hauts de Seine est engagée avec les syndicats CGT de toute la France pour aller exprimer à Paris sa colère et sa détermination à la date retenue à l'origine pour la mise en œuvre de la réforme promise le jeudi 01 février 2017.

Nous appelons l'ensemble des collègues du SPIP 92 à participer à cette manifestation et à rejoindre la mobilisation nationale pour gagner notre juste reconnaissance !

**Soyons nombreuses et nombreux dans la rue le jeudi 1<sup>er</sup> février 2018 !**

Le détail des modalités de la manifestation sera communiqué ultérieurement.

Nanterre, le 15 janvier 2018,  
Sections locales CGT Insertion Probation (tél, 01 41 37 40 20).